Plateforme d'Observation des Solidarités

De la DREETS des Pays de la Loire



de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

GT MJPM

11 octobre 2024



Ordre du jour

Présentation des résultats du questionnaire MJPM



Direction régionale de l'économie, de l'emp du travail et des solidari

Objectif du questionnaire MJPM

- ➤ Afin de répondre aux objectifs fixés par le dernier schéma régional MJPM et DPF 2020-2025 (Axe 1 Objectif stratégique n°1), la DREETS des Pays de la Loire a mis en place un observatoire régional de la protection juridique des majeurs avec l'appui de la Plateforme d'Observation des Solidarités (POS).
- ➤ La finalité de cet observatoire est de disposer d'un espace d'analyse prospective visant à mieux apprécier l'évolution de l'offre en région et la mesure de l'activité des MJPM.
- ➤ La mise en place de l'observatoire régional de la protection juridique des majeurs nécessite la contribution de tous les acteurs de la protection juridique (services, mandataires individuels et préposés) pour viser l'exhaustivité des données prioritaires et utiles.
- Le groupe de travail constitué de professionnels du secteur, a élaboré un questionnaire adressé à l'ensemble des mandataires.





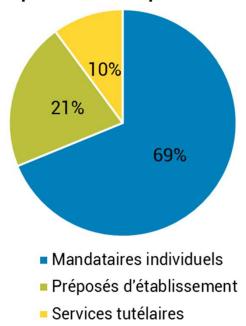
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Répartition des répondants par typologie

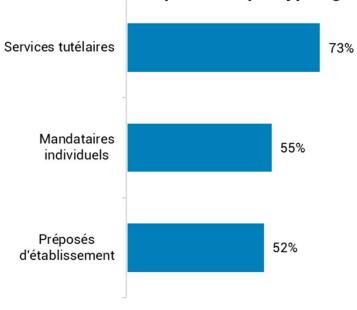
117 répondants cependant 109 questionnaires exploitables, soit 56% des MJPM recensés :
75 mandataires individuels, 24 préposés d'établissements et 11 services tutélaires.

	Nombre de répondants	% de répondants	Nombre de MJPM	Taux de répondants
Mandataires individuels	75	69%	136	55%
Préposés d'établissement	23	21%	44	52%
Services tutélaires	11	10%	15	73%
Total	109	100%	195	56%





Taux de répondants par typologie

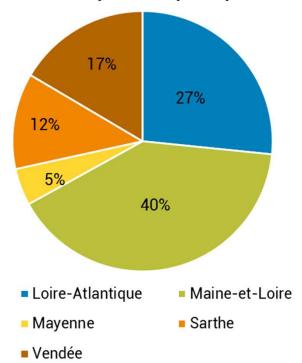


Répartition des répondants par département

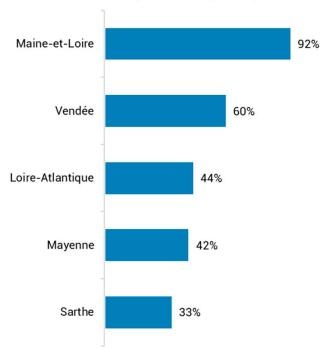
➤ 44 répondants exercent en Maine-et-Loire, soit 40% des répondants. Ils représentent 92% des mandataires du département. Cette part est de seulement 33% en Sarthe.

	Nombre de répondants	% de répondants	Nombre de MJPM	Taux de répondants
Loire-Atlantique	29	27%	66	44%
Maine-et-Loire	44	40%	48	92%
Mayenne	5	5%	12	42%
Sarthe	13	12%	39	33%
Vendée	18	17%	30	60%
Total	109	100%	195	56%

Répartition des répondants par département



Taux de répondants par département

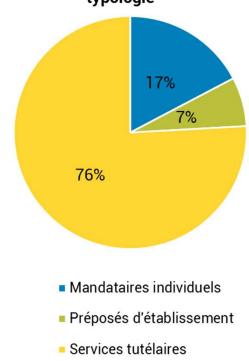


Répartition des majeurs suivis des répondants par typologie

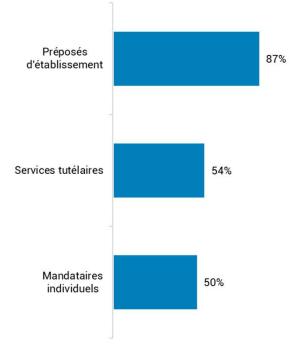
Les mandataires répondants suivent 16 673 majeurs : 2 883 par des mandataires individuels, 1 138 par des préposés d'établissements et 12 652 par des services tutélaires. Ils représentent 55% de l'ensemble des majeurs suivis de la région.

	Nombre de majeurs suivis par les répondants	% de majeurs suivis par les répondants	Nombre de majeurs suivis en Pays de la Loire	Taux de majeurs suivis par les répondants
Mandataires individuels	2 883	17%	5 761	50%
Préposés d'établissement	1 138	7%	1 314	87%
Services tutélaires	12 652	76%	23 272	54%
Total	16 673	100%	30 347	55%





Taux de majeurs suivis par typologie

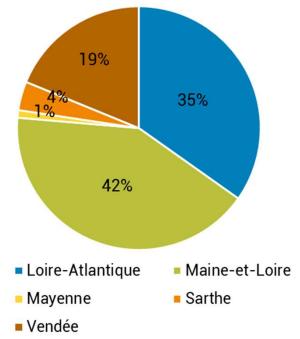


Répartition des majeurs suivis des répondants par département

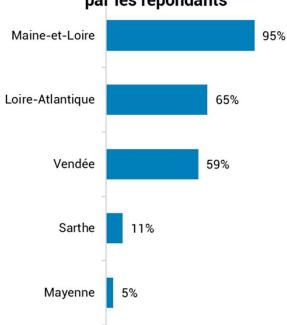
➢ 6 928 majeurs sont suivis par des mandataires exerçant sur le Maine-et-Loire, soit 42% des majeurs suivis des répondants. Ils représentent 95% des majeurs suivis du département.

	Nombre de majeurs suivis par les répondants	% de majeurs suivis par les répondants	Nombre de majeurs suivis par les MJPM	Taux de majeurs suivis par les répondants
Loire-Atlantique	5 804	35%	8 869	65%
Maine-et-Loire	6 928	42%	7 255	95%
Mayenne	167	1%	3 243	5%
Sarthe	637	4%	5 704	11%
Vendée	3 137	19%	5 276	59%
Total	16 673	100%	30 347	55%



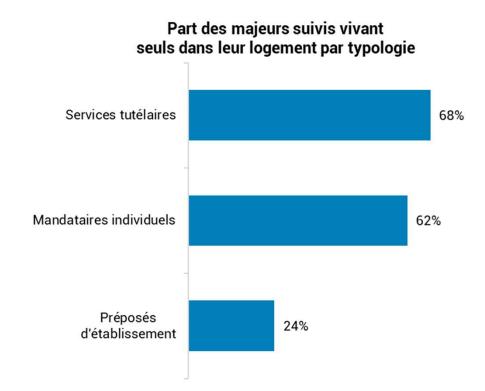


Taux de majeurs suivis par les répondants

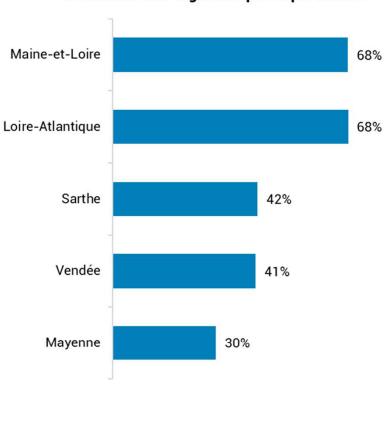


Répartition des majeurs suivis vivant seuls dans leur logement

- Les 2/3 des majeurs suivis par les mandataires répondants vivent seuls dans leur logement.
- Cette part de 68% pour les majeurs suivis par les services tutélaires et 24% pour ceux suivis par les préposés.



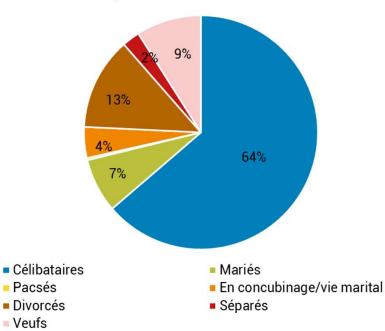
Part des majeurs suivis vivant seuls dans leur logement par département



Répartition des majeurs suivis par situation familiale

- ➤ 64% des majeurs suivis par les mandataires sont célibataires, 13% sont divorcés, 9% sont veufs et 7% sont mariés.
- > Une sur-représentation de majeurs veufs (20%) ou divorcés (13%) sont suivis par les mandataires individuels.
- > Les services mandataires et les préposés suivent davantage de personnes célibataires (> 64%).

Répartition des majeurs suivis par situation familiale



	Célibataires	Mariés	Pacsés	En concubinage/ vie marital	Divorcés	Séparés	Veufs	Total
Mandataires individuels	55,0%	6,0%	0,1%	3,2%	13,4%	2,7%	19,6%	100,0%
Préposés d'établissement	68,9%	4,0%	0,2%	0,4%	11,5%	0,2%	14,9%	100,0%
Services tutélaires	64,1%	7,8%	0,3%	4,5%	12,8%	2,5%	7,9%	100,0%
Total	63,7%	7,5%	0,3%	4,3%	12,8%	2,5%	9,0%	100,0%

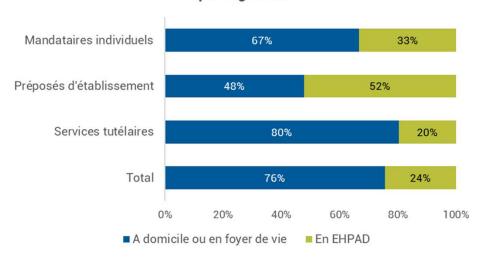
Pacsés Divorcés

Veufs

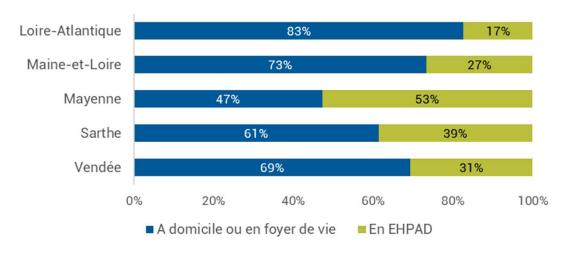
Répartition des majeurs suivis par logement

- 76% des majeurs suivis vivent à domicile ou en foyer de vie et 24% vivent en EHPAD.
- 80% des majeurs suivis par les services tutélaires vivent à domicile ou en foyer de vie.
- 52% des majeurs suivis par les préposés vivent en EHPAD.

Répartition des majeurs suivis par logement



Répartition des majeurs suivis par logement

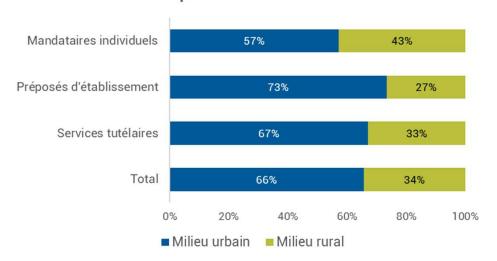


- 83% des majeurs suivis en Loire-Atlantique vivent à domicile ou en foyer de vie.
- 53% des majeurs suivis en Mayenne vivent en EHPAD.

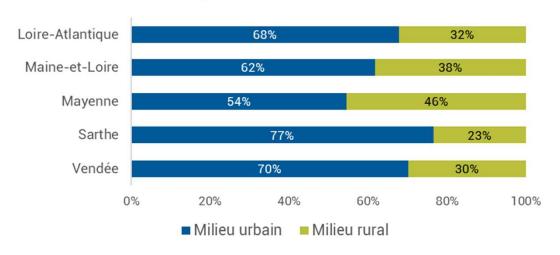
Répartition des majeurs suivis par lieu d'habitation

- Les 2/3 des majeurs suivis par les mandataires vivent en milieu urbain.
- 73% des majeurs suivis par les préposés vivent en milieu urbain.
- ➤ 43% des majeurs suivis par les mandataires individuels vivent en milieu rural.

Répartition des majeurs suivis par lieu d'habitation



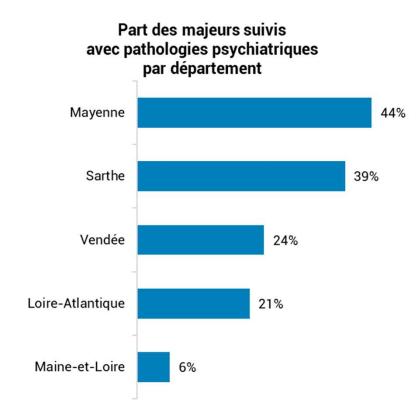
Répartition des majeurs suivis par lieu d'habitation

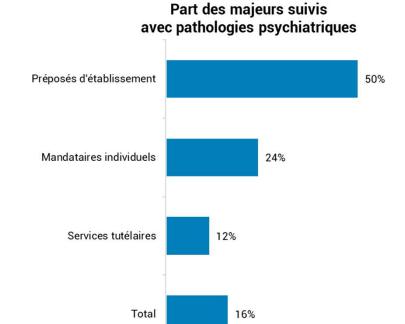


- 77% des majeurs suivis en Sarthe vivent en milieu urbain.
- 46% des majeurs suivis en Mayenne vivent en milieu rural.

Répartition des majeurs suivis avec pathologies psychiatriques

- ➤ 16% des personnes suivies ont des pathologies psychiatriques.
- Cette part atteint 50% parmi les personnes suivies par les préposés d'établissement.

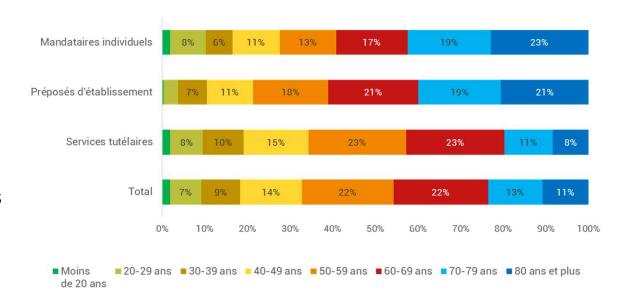


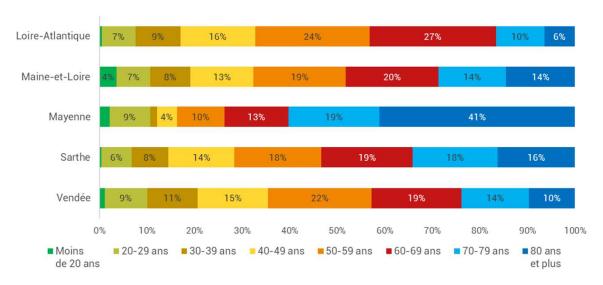


➤ 44% des majeurs suivis en Mayenne ont des pathologies psychiatriques et 39% en Sarthe.

Répartition des majeurs suivis par tranche d'âge

- 22% des majeurs suivis sont âgés entre 50 et 59 ans, 22% entre 60 et 69 ans et 24% sont âgés de 70 ans et plus.
- Les personnes âgées de 70 ans et plus sont sur-représentées parmi les majeurs suivis par les mandataires individuels et les préposés.

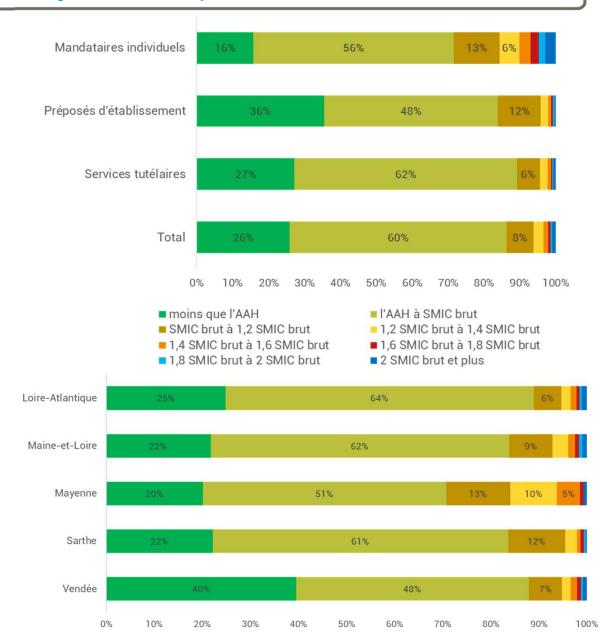




- Les 40-69 ans sont sur-représentés en Loire-Atlantique (66% contre 58% en Pays de la Loire)
- Les personnes âgées de 70 ans et plus sont sur-représentés en Mayenne (60% contre 24% en Pays de la Loire).

Répartition des majeurs suivis par tranche de revenus

- 26% des personnes protégées ont des revenus inférieurs à l'AAH (971 € en 2023) et 60% ont des revenus compris entre l'AAH et le SMIC brut (1 742 € en 2023).
- 36% des majeurs suivis par les préposés d'établissement ont des revenus inférieurs à l'AAH.
- ➤ 16% des majeurs suivis par les mandataires individuels ont des revenus supérieurs à 1,2 SMIC brut (2 096 € en 2023).



Répartition des visites et des rencontres physiques

- ➤ En 2023, les mandataires ont réalisé 32 800 visites à domicile, 9 100 visites en établissement médicosocial et 8 560 rencontres au bureau (rencontres physiques).
- Les visites à domiciles représentent 77% de l'ensemble des visites et rencontres physiques des mandataires individuels.

Les visites en établissement correspondent à 65% de l'ensemble des visites et des rencontres des préposés.

Mandataires individuels 77% 23% Préposés d'établissement 35% 65% 33% Services tutélaires 81% 19% 25% Total 78% 22% 20% 20% 40% 60% 100% ■ Visites à domicile ■ Visites en établissement médico-social Rencontres au bureau (rencontres physiques)

			Rencontres	Nombre	e moyen par mai	ndataire
	Visites à domicile	Visites en établissement médico-social	au bureau	Visites à domicile	Visites en établissement médico-social	Rencontres au bureau (rencontres physiques)
Mandataires individuels	6 379	1 897	107	136	42	6
Préposés d'établissement	718	1 358	683	55	151	98
Services tutélaires	25 698	5 839	7 771	3 671	834	1 295
Total	32 795	9 094	8 561	489	149	268

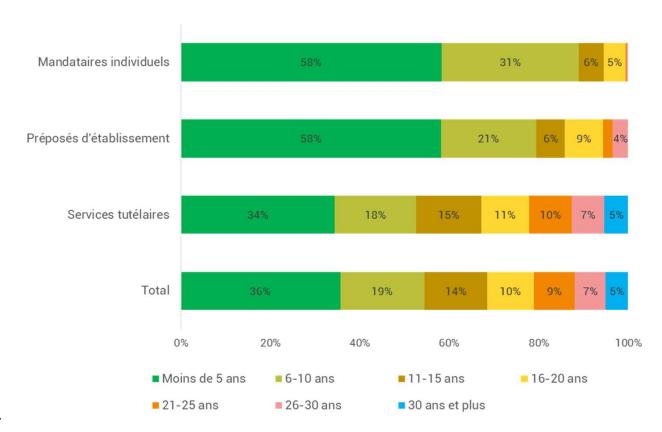
Nombre de courriers émis, comptes bancaires, banques différentes et de paiements dans l'année (factures personnes protégées)

- ➤ En 2023, 264 483 courriers ont été émis par les mandataires. Ils ont eu la gestion de 52 654 comptes bancaires et ils ont émis 721 308 paiements dans l'année.
- En moyenne, chaque mandataire travaille avec 17 banques différentes.

				Paiements		Nombre moyen par mandataire			
	Courriers émis	Comptes bancaires	Banques différentes	dans	Courriers émis	Comptes bancaires	Banques différentes	Paiements dans l'année	
Mandataires individuels	7 899	5 491	125	19 328	658	153	8	2 761	
Préposés d'établissement	3 272	2 482	152	366	818	355	15	366	
Services tutélaires	253 312	44 681	255	701 614	50 662	6 383	43	116 936	
Total	264 483	52 654	532	721 308	12 594	1 053	17	51 522	

Répartition des mesures par durée (dessaisissement)

- 36% des mesures ont une durée de moins de 5 ans, 19% entre 6 et 10 ans et 14% entre 11 et 15 ans.
- ➤ 58% des mesures gérées par les mandataires individuels et 58% des mesures gérées par les proposés ont une durée inférieur à 5 ans.
- A l'inverse, 47% des mesures gérées par les services tutélaires ont une durée supérieure à 10 ans.



Nombre de procédures d'expulsions, de déménagements, de biens immobiliers gérés, suivis et vendus

Les mandataires ont suivi 2 000 biens immobiliers en 2023, dont 1 815 par les services tutélaires, soit en moyenne 363 par service tutélaire.

	Nombre de procédures d'expulsion	Nombre de déména- gements	Nombre de biens à gérer extérieur au département du majeur	Nombre de biens immobiliers suivis	Nombre de biens vendus		
Mandataires individuels	10	99	17	150	41		
Préposés d'établissement	7	21	6	35	10		
Services tutélaires	9	352	217	1 815	324		
Total	26	472	240	2 000	375		
	Nombre moyen par mandataire						
		Nombre	moyen par mar	ndataire			
	Procédures d'expulsion	Nombre Déména- gements	moyen par mar Biens à gérer extérieur au département du majeur	Biens immobiliers suivis	Biens vendus		
Mandataires individuels		Déména-	Biens à gérer extérieur au département	Biens immobiliers	Biens vendus		
Mandataires individuels Préposés d'établissement		Déména- gements	Biens à gérer extérieur au département	Biens immobiliers suivis			
		Déména- gements 5	Biens à gérer extérieur au département	Biens immobiliers suivis			

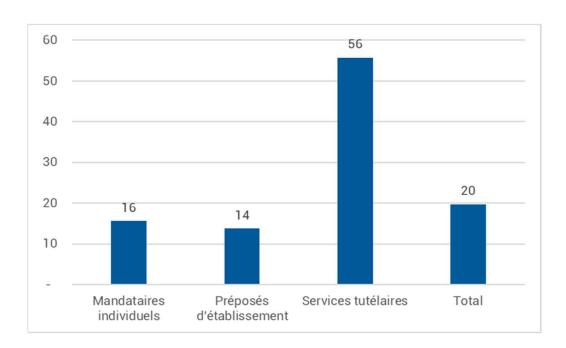
Nombre d'échanges téléphoniques, de dossiers d'aide sociale et d'hospitalisation

Les mandataires ont réalisé 1 341 dossiers d'aide sociale en 2023, dont 971 par les services tutélaires, soit en moyenne 194 par service tutélaire.

	Nombre d'échanges téléphoniques (conversation)	Nombre de dossier d'aide sociale (hébergement)	Nombre d'hospitalisations
Mandataires individuels	2 786	112	141
Préposés d'établissement	100	258	5
Services tutélaires	98 373	971	160
Total	101 259	1 341	306
	Nom Echanges téléphoniques (conversation)	ibre moyen par mandat Dossier d'aide sociale (hébergement)	taire Hospitalisations
Mandataires individuels	398	7	10
Préposés d'établissement	100	32	3
Services tutélaires	16 396	194	53
Total	7 233	45	16

Délai moyen d'ouverture des mesures de protection de la réception au 1er RDV d'ouverture programmé (en jours)

Le délai moyen d'ouverture des mesures de protection est de 20 jours, il varie de 14 jours pour les préposés d'établissement à 56 jours pour les services mandataires.



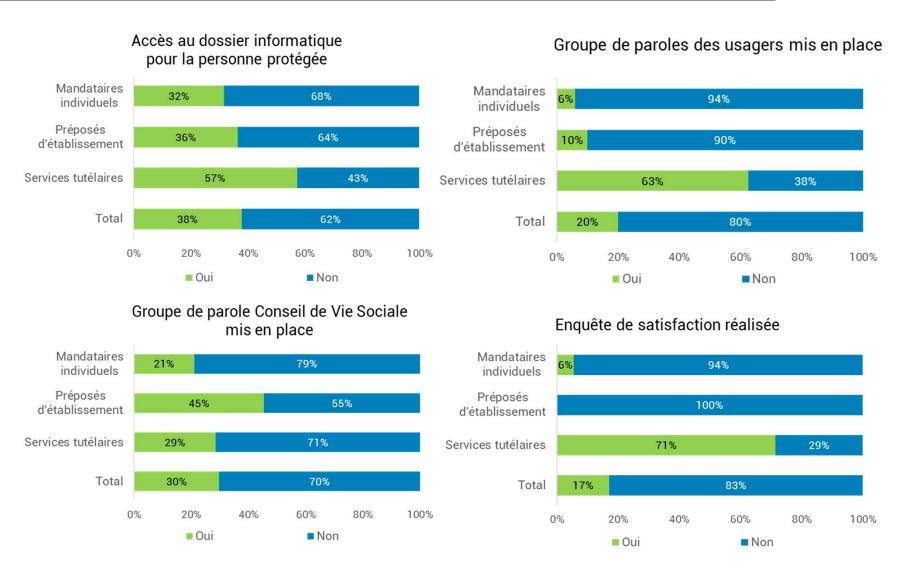
Nombre de SPDT, SPDRE, DIPM signés, DIPM actualisés et conventions de partenariat signées

➤ En 2023, 5 690 DIPM (document individuel de protection des majeurs) ont été signés et 5 307 DIPM ont été actualisés.

	SPDT	SPDRE	DIPM signés	DIPM actualisés	Conventions de partenariat signées
Mandataires individuels	12	5	416	1 052	8
Préposés d'établissement	7	2	105	375	14
Services tutélaires	107	10	5 169	3 880	10
Total	126	17	5 690	5 307	32
		Nombre	moven nar mar	ndataire	

	Nombre moyen par mandataire							
	SPDT	SPDRE	DIPM signés	DIPM actualisés	Conventions de partenariat signées			
Mandataires individuels	1	< 1	24	25	1			
Préposés d'établissement	2	< 1	26	38	4			
Services tutélaires	27	3	1 034	554	5			
Total	5	1	219	90	2			

Accès au dossier informatique, groupes de parole et enquête de satisfaction



6 mandataires ont réalisé une enquête de satisfaction (la dernière date de 2022 ou 2023)

Nombre de successions, de contentieux pénaux et de contentieux civils

➤ En 2023, 541 successions ont été gérées par les mandataires, soit en moyenne 17 successions par mandataire (75 en moyenne par service tutélaire).

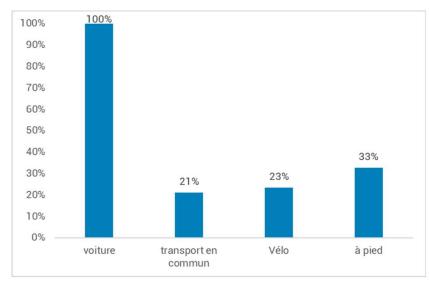
	Nombre de successions	Nombre de contentieux pénaux	Nombre de contentieux civils		
Mandataires individuels	58	26	13		
Préposés d'établissement	35	13	23		
Services tutélaires	448	133	99		
Total	541	172	135		
	Nombre moyen par mandataire				
	Nombre de successions	Nombre de contentieux pénaux	Nombre de contentieux civils		
Mandataires individuels	3	2	1		
Préposés d'établissement	5	3	5		
Services tutélaires	75	44	33		
Total	17	7	6		

Durée totale des temps de trajet et kilomètres passés dans l'année

- ➤ En 2023, les mandataires ont parcouru plus de 1,4 million de kilomètres pour une durée de 7 599 heures.
- ➤ 21% des mandataires utilisent les transports en commun.

	Durée totale des temps de trajet (heures)	Nombre total de kilomètres passés dans l'année
Mandataires individuels	2 279	516 021
Préposés d'établissement	63	19 740
Services tutélaires	5 257	881 879
Total	7 599	1 417 640

	Nombre moyen par mandataire	
	Durée des temps de trajet (heures)	Kilomètres passés dans l'année
Mandataires individuels	207	11 728
Préposés d'établissement	16	3 948
Services tutélaires	5 257	146 980
Total	475	25 775



Administratif

- ➤ En 2023, les postes de délégué ont été vacants 873 jours (en cumulé sur un poste à remplacer) : 35 jours par préposé d'établissements et 102 jours par service tutélaire.
- Les postes administratifs ont été vacants 636 jours en 2023 (en cumulé sur un poste à remplacer) : 10 jours par préposé d'établissements et 58 jours par service tutélaire.
- Au 31/12/2023, 347 délégués MJPM étaient comptabilisés en personne physique et 278 en ETP (pour les services tutélaires : 320 personnes physiques et 256 ETP).

Merci de votre attention



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

